REFERENCE> Logements et habitat >La Talaudière/Villa du Parc/

**Extension d’une villa existante**

Le projet prend place dans la zone d’activité de Molina, à la Talaudière dans la Loire. Le propriétaire désire augmenter la surface de sa villa au moyen d’une extension et réaménager le logement existant. CIMAISE Architectes propose une greffe contemporaine sur le bâtiment qui permettra d’augmenter la surface d’habitation et de différencier les deux constructions visuellement. Les architectes choisissent des matériaux nobles et pérennes pour intégrer l’extension dans le paysage.

**Développement architectural**

La première partie du travail de CIMAISE Architectes consiste à réaménager l’intérieur de la demeure existante afin de préparer l’ajout d’une nouvelle surface. Un espace de vie permet de relier les deux entités de la maison.

L’extension accolée à la villa existante se démarque volontairement de l’ensemble grâce à une architecture contemporaine et à des formes cubiques. Un sous-bassement en béton supporte une structure en lames de bois horizontales. Sur la façade d’entrée, un hall vitré s’ouvre sur un escalier moderne conduisant à la partie supérieure. De l’autre côté du bâtiment, de grandes baies vitrées en façade offrent des vues sur le jardin extérieur.

La structure ajoutée au logement existant contient des espaces de repos et une partie du séjour/salle à manger. Un auvent soutenu par des poteaux en béton abrite une terrasse en bois. Dans son prolongement, CIMAISE Architectes construit une piscine.

**Matériaux et intégration paysagère**

Le choix des matériaux est capital pour la construction d’une extension contemporaine. Il permet d’adoucir la façade de l’ensemble et d’intégrer le bâtiment supplémentaire dans le décor voisin. Les matériaux nobles, tels que le bois et la pierre, sont privilégiés. La toiture se couvre de plaques de cuivre qui, en s’oxydant, deviennent vertes et se fondent dans la masse. Les fondations et les éléments d’ossature de l’extension se traitent en béton blanc pour un mariage réussi avec le bardage en bois. L’aménagement des talus se fait grâce à des murs en rondins et à la plantation d’arbustes vivaces.

**Avis de l’architecte**

La partie existante de la demeure subit une réorganisation intérieure qui lui permet d’accueillir une extension sans dénaturer les lieux. L’extension conçue par CIMAISE Architectes est de facture contemporaine. Sa forme en cube et son habillage en bois et cuivre se fondent dans le paysage boisé situé en arrière-plan du bâtiment. Des pièces supplémentaires se créent dans l’annexe. Des baies vitrées côté jardin s’ouvrent sur une terrasse en bois abritée par un auvent en toile légère. La création d’une piscine à proximité des baies du séjour apporte une touche de détente et de sérénité aux occupants. Sur la façade d’entrée, le caisson d’accès reste la plus grande surface vitrée. Il conduit à un escalier en bois et acier qui mène à l’étage.

Adresse de réalisation  : La Talaudière -42-

Client  : Mr Bost

Architectes  : CIMAISE Architectes

Date de livraison  : 2005

Surface  : N.C.

Montant des travaux  : N.C.